

NOUVELLES INDUSTRIES

La vie du réseau de l'industrie 44

N° 131 – juin 2020

Suivez notre actualité sur
   @UIMM44

UIMM

Loire-Atlantique

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Les RDV de l'Apprentissage

#APPRENTISSAGEINDUSTRIE

REJOIGNEZ-NOUS
SUR NOS PAGES



USINAGE

MERCREDI 3 JUIN à 17h

Cliquez sur l'une des pages pour assister à ce live



CHAQUE SEMAINE, 2 ÉMISSIONS EN #LIVE

CHAUDRONNERIE

JEUDI 4 JUIN à 17h

Cliquez sur l'une des pages pour assister à ce live



ÉLECTROTECHNIQUE
MAINTENANCE
INDUSTRIELLE
USINAGE
CHAUDRONNERIE
ROBOTIQUE /
AUTOMATISME
CONCEPTION
INDUSTRIELLE



LES RENDEZ-VOUS DE L'APPRENTISSAGE

Journées portes ouvertes, semaine de l'industrie, visites d'entreprises ont été annulés.... Soucieux de poursuivre ses actions d'orientation à destination des jeunes et de leurs familles, le Pôle formation Pays de la Loire - UIMM adapte sa communication en invitant les jeunes et leurs familles à des rendez-vous en Lives sur Facebook.

Tout au long du mois de juin, apprentis, formateurs et conseillers parleront des métiers, des formations et des diplômes dans l'industrie ! Usinage, chaudronnerie, maintenance, automatisme & robotique, conception industrielle, etc.

Un Live de 30 minutes sera dédié à chaque métier ! Chaque semaine, 2 émissions seront proposées en live sur les réseaux sociaux !

Retrouvez le programme complet [en cliquant ici](#).

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UIMM LOIRE-ATLANTIQUE

La crise du COVID-19 nous invite à réinventer nos habitudes !

Cette année, l'Assemblée Générale de l'UIMM Loire-Atlantique s'effectuera en visio-conférence le mercredi 1^{er} juillet. Tous les adhérents y seront conviés par mail dans les prochains jours.

Le rapport annuel se transforme également. L'UIMM Loire-Atlantique proposera cette année un support 100% digital, « un motion design », une vidéo courte et illustrée accessible en ligne ! Son objectif : présenter les actions 2019, les orientations à venir et le soutien apporté aux adhérents pendant la crise sanitaire.



LE HUB DE L'EMPLOI ÉVOLUE

Le site [industrie-recrute.fr](#) se dote d'un nouveau service « prêt et emprunt de main d'œuvre » afin de faciliter la gestion des compétences des salariés pendant la période de baisse d'activité qui s'annonce.

Retrouvez la vidéo de présentation [en cliquant ici](#).



LA CVTHÈQUE DE L'ITII PAYS DE LA LOIRE

Vous êtes intéressés par l'accueil d'un.e apprenti.e ingénieur.e dans vos équipes à la rentrée prochaine ? L'ITII Pays de la Loire peut relayer vos offres d'apprentissage et vous donner accès à sa CVthèque, via le site : [www.itii-pdl.com](#)

Rendez-vous dans la rubrique Entreprises >> CVthèque puis déposez vos offres auprès de : f.guillonnet@itii-pdl.com

Les candidats des 10 formations de spécialité sont à la recherche d'un contrat d'apprentissage de 36 mois à partir de septembre 2020 et tous sont déjà sélectionnés par les Ecoles partenaires : Centrale Nantes, ESAIP, IMT Atlantique, Polytech Nantes.

ENTREPRISES, FORMEZ VOS FUTURS
INGÉNIEURS, PAR L'APPRENTISSAGE

BESOIN DE NOUVELLES COMPÉTENCES ?

23 FLORES DE NANTES GÉNÈRE 10
DIPLOMÉS D'INGÉNIEUR DE SPÉCIALITÉ
PAR APPRENTISSAGE

- Conception Commande des Systèmes Mécatroniques
- Maîtrise des Energies
- Mécatronique
- Sécurité Prévention des Risques
- Systèmes Énergétiques Commandés
- Transformation Digitale des Systèmes Industriels

Centrale Nantes & Co. Co.
Ingénieur Logiciel -
Ingénieur Mécatronique

Collaborer en IPA reconnu par les 600000 écoles d'ingénieurs :

SALON VIRTUEL ALTERNANCE MANUFACTURING

Vous recherchez une alternance ou un alternant ? Le 11 juin prochain aura lieu l'édition virtuelle nantaise d'Alternance Manufacturing organisée par l'IRT Jules Verne. Il est encore temps de vous inscrire [en cliquant ici](#) !

ÉVOLUTION DE LA PRISE EN CHARGE DE L'ACTIVITÉ PARTIELLE AU 1^{ER} JUIN 2020

Les conditions de prise en charge de l'indemnité d'activité partielle sont revues au 1^{er} juin. La prise en charge de cette indemnité par l'Etat et l'Unédic est désormais fixée à 85 % de l'indemnité versée au salarié, dans la limite inchangée de 4,5 SMIC. Les entreprises seront ainsi remboursées de 60% du salaire brut, au lieu de 70% précédemment. Cette mesure sera mise en œuvre par décret. Retrouvez plus d'informations [en cliquant ici](#).

PUBLICATION D'UN « QUESTIONS – RÉPONSES » SUR L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL (20/05/2020)

Le ministère du travail a édité un « questions – réponses » relatif à l'entretien professionnel. Le document reprend les principales questions concernant les obligations de l'employeur en matière d'entretien professionnel. Il intègre les dispositions adoptées dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. Retrouvez plus d'informations [en cliquant ici](#).

GÉNÉRATION LEADS LANCÉ EN PAYS DE LA LOIRE

Il n'est plus possible d'aller à la rencontre physique des jeunes lors de forums, jobs dating ... alors c'est sur les réseaux sociaux que vont s'effectuer les rencontres ! Afin de prendre contact avec les jeunes pour les sensibiliser sur les opportunités offertes grâce à l'apprentissage, des vidéos Leads Génération ont été créées spécialement pour le Pôle formation et sont diffusées à partir du 1^{er} juin sur les réseaux sociaux (Instagram @poleformationpdl, Facebook, Snapchat,). Les jeunes sont redirigés vers [une page d'atterrissage](#) où ils peuvent trouver toutes les informations sur les diplômés et le Pôle formation Pays de la Loire - UIMM. Ils remplissent alors un formulaire pour être rappelés. Et c'est à travers un entretien 100 % personnalisé, en live et à distance, que les jeunes rencontreront les équipes de recrutement.

RÉOUVERTURE DU PÔLE FORMATION PAYS DE LA LOIRE - UIMM

Les centres de formation de Nantes et Saint-Nazaire ont rouvert le 18 mai dernier uniquement pour la formation professionnelle c'est-à-dire pour les salariés et les demandeurs d'emploi. Une partie des apprentis en poursuite de cursus reprendront le chemin du CFA le 3 juin. Cette reprise se fera dans le respect strict des consignes sanitaires, en demi-groupe la plupart du temps. La formation à distance se poursuit par ailleurs.

RENFORCEMENT DU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI-FORMATION

Le gouvernement a pris des mesures d'urgence dans le cadre de la crise du Covid-19 et renforce de manière temporaire le dispositif du Fonds National de l'Emploi-Formation (FNE-FORMATION) pour les entreprises qui ont recours à l'activité partielle. L'AR2i Pays de la Loire a signé une convention avec la Direccte pour mettre en œuvre ce dispositif d'urgence. Le FNE prend en charge 100% des coûts pédagogiques des formations destinées aux salariés placés en situation de chômage partiel dans la limite de 1500 € TTC par salarié.

Tous les salariés en activité partielle sont éligibles, quelle que soit la taille de l'entreprise, à l'exception des alternants. Toutes les actions de formation au sens large sont concernées à l'exception des formations en alternance et des formations obligatoires (hygiène et sécurité). Les formations sont réalisées par des organismes de formation extérieurs, datadockés et sans lien juridique avec l'entreprise bénéficiaire. La durée de la formation ne doit pas excéder le nombre d'heures en activité partielle. Les actions de formation peuvent être prises en charge de façon rétroactive à compter du 1^{er} mars 2020, à condition d'être intervenues pendant le placement en activité partielle. Les formations réalisées dans le cadre du FNE formation pourront être valorisées dans le cadre des entretiens professionnels (bilan à 6 ans).

Les conseillers de l'AR2i se tiennent à votre disposition pour vous accompagner sur ce dispositif, n'hésitez pas à les contacter au 02.40.20.67.67

CDM : LA PROSPECTIVE S'INVITE CHEZ VOUS !

Pour la première fois, le CDIB et le CDM s'associent pour vous permettre de vivre en commun une restitution prospective, via des sessions webinaires. Le prochain webinaire [réservé aux industriels bretons et ligériens] sera animé par Benoist Clouet et Caroline Thibault, chargés de la prospective au sein de la FIM. Pour faciliter les échanges nous limitons les places à 25 pers/session. 2 sessions au choix vous sont proposées : jeudi 11 ou vendredi 12 juin de 9h30 à 11h. Inscription obligatoire [en cliquant ici](#) ! Le lien pour y participer vous sera envoyé quelques jours avant l'événement.

Quels intérêts à suivre cette séance de prospective ?

- Identifier les signaux annonciateurs de changement et explorer des sujets émergents
- Prendre de la hauteur sur ce que nous vivons et percevoir les enjeux à venir
- Vivre un atelier participatif entre industriels bretons et ligériens pour échanger ensemble sur vos ressentis, expériences et perception des enjeux

RAPPEL : DOSSIER COVID-19 DE L'ESPACE ADHÉRENTS

Retrouvez les informations utiles [en cliquant ici](#).

WEBINAIRE REGIONAL : IMPACTS DES FORTES CHALEURS EN PERIODE DE PANDEMIE

L'UIMM Pays de la Loire organise pour ses adhérents un webinaire le Jeudi 18 juin 2020, de 10h30 à 12h30 sur le thème des impacts des fortes chaleurs en période de pandémie. Au programme :

- Changement climatique et récurrence des fortes chaleurs : Météo France OUEST
- Impact des fortes chaleurs sur la santé/sécurité des collaborateurs de votre entreprise : CARSAT Pays de la Loire
- Gestion de la canicule et risque sanitaire Covid-19 : FAQ des Conseillers UIMM Pays de la Loire
- Questions participants / Réponses intervenants

Inscription obligatoire [en cliquant ici](#) avant le 15 juin 2020 (réservé aux adhérents UIMM).

RAPPEL : DOSSIER COVID-19 DE L'ESPACE ADHÉRENTS

Documents récemment ajoutés sur le dossier dédié Covid-19 de [l'espace adhérent de notre site Internet](#) :

- Protocole national de déconfinement pour les entreprises du Ministère du Travail (version du 9 mai 2020)
- Tableau de report des échéances en matière environnementale
- Infographies UIMM (imprimable pour affichage)
 - Installations sanitaires, lavabos, vestiaires
- Fiches pratiques UIMM
 - Installations sanitaires, lavabos, vestiaires
 - Intervention d'entreprises extérieures

AGENDA

11 juin	Formation juridique Formation à distance sous forme de visio-conférence
11 juin	Alternance Manufacturing Nantes
11 juin	Club RH Grands Groupes Visio-conférence
18 juin	Webinaire « Impacts des fortes chaleurs en période de pandémie » Visio-conférence
25 juin	Club RH PME-ETI Visio-conférence